

# CERTIFICAT DE SPECIALISATION

ANIMATION ET MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE  
« PROMOTION ET ANIMATION D' ACTIONS DE PREVENTION SPORT SANTE »

## LE CERTIFICAT DE SPECIALISATION – LE METIER

La possession du certificat de spécialisation, complémentaire aux diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles, a vocation de spécialiser les éducateurs sportifs professionnels assurant des fonctions d'animation dans la filière sportive territoriale.

### IL A POUR MISSION :

De permettre aux éducateurs sportifs de s'inscrire dans le Schéma Régional Sport Santé Bien Etre existants de Nouvelle Aquitaine en terme de :

- Prévention et promotion de la santé par le sport (impulsion de projets et réponses aux besoins des territoires)
- Animation sportive dans les dispositifs locaux de prescription d'activités physiques selon les prérogatives prévues par le schéma régional.

## LA FORMATION

### POUR ENTRER EN FORMATION :

Formation ouverte à tout candidat titulaire d'un BPJEPS ou DEJEPS ou d'un BEES ou d'une Licence ou d'un Master STAPS, ou titulaire de la filière sportive territoriale.

Priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux candidats ayant une activité professionnelle sur le territoire du département de la Gironde.

**LIMITE D'INSCRIPTION : 28 JUIN 2019**

**SELECTION : 5 JUILLET 2019**

Une sélection sera effectuée sur étude du dossier (à télécharger et compléter) par le jury.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des activités physiques et sportives facteurs de santé bien-être et de les mobiliser vers un projet d'animation à destination de tous les publics.

Etre capable de conduire une action d'animation prenant en compte l'enjeu santé sur un public défini.

### CALENDRIER DE LA FORMATION :

Année	Durée en CENTRE	Dates en CENTRE	Lieu	Effectif	Durée totale en centre	Durée totale en structure	Période de stage
<b>2019</b>	55 H = 3 x 2,5 jours	Du 14 au 16 octobre Du 4 au 6 novembre Du 16 au 18 décembre	Talence	15	105 H	40 H	D'octobre 2019
<b>2020</b>	50 H = 2 x 2,5 jours + 2 jours	Du 13 au 15 janvier Du 10 au 12 février Les 9 mars et 6 avril					à Avril 2020

### COUT DE LA FORMATION :

**Frais d'inscription** : 30,00 €

**Frais pédagogiques** :

▶ (105 heures) : 630,00 € (6,00 € /H) sans prise en charge par un O.P.C.O.

▶ (105 heures) : 1260,00 € (12,00 € /H) avec prise en charge par un O.P.C.O.

## S'INFORMER, S'INSCRIRE

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site : [www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr](http://www.creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

**Contacts** : ▶ Coordonnateur : **DUMAIN Lionel** [lionel.dumain@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:lionel.dumain@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

▶ Secrétariat de la formation : **VATTIER-PETRO Aline**: 05.56.84.48.10 [aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr](mailto:aline.petro@creps-bordeaux.sports.gouv.fr)

*Document d'information non contractuel*